

**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Nombre de conseillers en exercice : 08

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de suffrages exprimés : 06

Abstention : 0

-- 9 2013

VOTES	
Pour :	07
Contre :	0

L'an deux mille treize, le vingt deux février, le conseil municipal de Tréziers, réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT, Maire.

Présents : GAUVRIT JC - WGA - LOUÏET - SANDRES - RIUHO - CHIVA - PIQUERMAI

Secrétaire(s) : CHIVA Nadine

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012

- constatant que le compte administratif fait apparaître un

**déficit de 0000000**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	9 657,44
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	3 374,08
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b> <del>100</del> EXCEDENT	9 657,44
<b>DEFICIT</b>	4 805,89
<b>Résultat cumulé au</b>	
<b>A. EXCEDENT AU</b> 31.12.12	4 805,89
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
* à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	4 805,89
<b>B. DEFICIT AU</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Présenté par le Maire  
à Tréziers le 22 février 2013

Délibéré par le Conseil Municipal  
à Tréziers le 22 février 2013



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

06 MARS 2013

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous Préfecture le 6/3/13  
Notification du 6 mars 2013